

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 14 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 4 février 1866.

BULLETIN.

Le Bulletin de Paris publie un télégramme de Vienne signalant une circulaire du cardinal Antonelli qui fait ressortir que l'Encyclique n'a rien de politique, et que son caractère est exclusivement théologique et pastoral.

L'Europe, de Francfort, publie un article intitulé : *Rupture de l'alliance austro-prussienne*. Il est possible que les choses n'en soient pas encore venues à ce point ; mais, ce qui est certain, c'est que les divergences qui se sont élevées entre la Prusse et l'Autriche, à propos des duchés, s'aggravent chaque jour.

Les communications diplomatiques récemment échangées entre ces deux gouvernements, bien qu'on n'en connaisse pas la teneur officielle, n'ont eu d'autre résultat que de mettre en relief les tendances opposées des deux puissances.

Le projet de loi sur la décentralisation administrative indiqué dans le discours d'ouverture des Chambres sera déposé au Corps-Législatif aussitôt après le vote de l'Adresse. Sa discussion précédera conséquemment celle du budget de 1866. On le dit conçu dans des termes très favorables à l'initiative départementale et communale. Les conseils généraux et municipaux verraient leurs attributions économiques et administratives considérablement étendues ; ils auraient droit dans une certaine mesure, à l'émission d'emprunts non justiciables du conseil d'Etat, ni des Chambres. De plus, une autorité nouvelle leur serait donnée quant aux désignations du personnel affecté aux divers services administratifs, chacun dans son ressort.

Une dépêche d'Athènes du 2 février, porte que le prince danois, oncle du roi, a mandé hier MM. Bulgaris, Maurocordato,

Tricoupis, Miaulis, Christidès, Zaïmas, Czaimas, Conduotti, et a demandé leur avis sur la situation du pays. On lui a répondu que la démission du comte Sponneck était nécessaire. Le comte s'est alors plaint au roi, qui a déclaré que le ministre possédait sa confiance, que son oncle avait agi sans son consentement et qu'il partait samedi. — On assure que le comte Sponneck a donné sa démission.

Nous lisons dans l'*International* que les conseils fréquents des ministres anglais qui ont lieu depuis quelque temps, ont eu surtout pour objet de savoir si le gouvernement doit parler d'une réforme parlementaire dans le discours du trône. M. Gladstone aurait défendu la thèse que c'est dans l'intérêt des classes supérieures de faire cette concession aux ouvriers qui a réclament.

Lord Palmerston aurait nié que la classe ouvrière réclamât réellement une extension de la franchise électorale et aurait déclaré que cette agitation politique n'est que fictive, et qu'il n'y a que les questions de salaire et des heures de travail qui occupent réellement les ouvriers de l'Angleterre. La majorité des membres du cabinet a décidé que la question de la réforme ne sera pas portée devant le Parlement cette année.

J. REBOUX

La direction générale des douanes vient de publier le tableau comparatif des marchandises importées et exportées pendant les années 1864, 1863, 1862 et 1861.

Il résulte de cet exposé que les importations se sont élevées : en 1864, à 2,480,214,000 fr.; en 1863, à 2,426,379,000; en 1862, à 2 milliards 198,555,000; en 1861, à 442,328,000 fr.

L'augmentation a porté sur les matières premières : d'où la conclusion que le travail national, loin de se ralentir pendant la crise financière qui a pesé sur l'Europe, s'est au contraire développé. Ainsi, pour ne parler que du coton, nous trouvons que nous en avons reçu en 1864 pour 315,606,000 francs contre 261,876,000 en 1863, 126,159,000 en 1862 et 270,632,000 en 1861.

Quant aux exportations, elles ont poursuivi leur mouvement ascensionnel, comme le constatent les chiffres suivants : 1864, 2,909,439,000; 1863, 2,642,559,000. 1862, 2,242,681,000; 1861, 1,926,260,000.

Ce sont les produits manufacturiers qui ont pris le plus grande part dans ce mouvement.

Tissus de soie : 1864 — 384,521,800 fr.; 1863 — 370,293,000; 1862 — 363,156,000; 1861 — 332,891,000.

Tissus de laine : 1864 — 354,949,000 fr.; 1863 — 293,583,000; 1862 — 221,691,000; 1861 — 187,999,000 fr.

Les tissus de coton, de lin ou de chanvre, ont également éprouvé une augmentation sensible, surtout par rapport aux années 1862 et 1861. Il en a été de même des peaux préparées, des ouvrages en peau ou en cuir, des modes et fleurs artificielles, des confections, des meubles et autres ouvrages en bois, etc.

Les expéditions des produits de notre industrie agricole ont également progressé.

Vins : 1864. — 252,904,000 fr.; — 1863, — 229,738,000 fr.; 1862, — 210,000,000; 1861, 195,223,000.

Eaux de vie : — 1864, 79,856,000 fr.; — 1863, 66,832,000; — 1862, 59,327,000; — 1861, 52,566,000.

On écrit de New-York, le 17 janvier, au *Moniteur* :

M. Francis P. Blair est de retour de Richmond, mais on ne sait pas encore quel a été le résultat de sa mission, sur laquelle la presse de New-York semblerait peu de fond pour le rétablissement de la paix. Quant aux journaux de Richmond, leur langage, tout en trahissant un désir sérieux de voir la paix rétablie, ne révèle pas de découragement. Suivant eux, pour que des négociations puissent s'ouvrir entre le Nord et le Sud, il faudrait que M. Lincoln fût prêt à traiter d'égal à égal avec M. Jefferson Davis, et à reconnaître ainsi en principe l'indépendance des Etats insurgés. De pareilles bases sont évidemment inadmissibles. Si le gouvernement de Washington était disposé à les accepter, le peuple des Etats libres ne le suivrait pas dans cette voie. Ce qui domine encore dans le Nord, c'est le sentiment unioniste; les derniers succès du général Sherman n'ont fait que l'exalter, et la conclusion d'une paix qui ne le satisfait pas serait impossible à présent. D'un autre côté, les idées de résistance sont loin d'être éteintes

tes dans le Sud ; à une période d'abatement produite en partie par les revers du général Hood dans le Tennessee a succédé une sorte de retour à la confiance et de réaction en faveur de M. Jefferson Davis. Le bruit de la nomination de quinze commissaires chargés par le congrès de Richmond de s'aboucher avec un même nombre de délégués de Washington et d'ouvrir avec eux des conférences pour le rétablissement de la paix n'a d'ailleurs pas été vérifié. On apprend, au contraire, que des résolutions belliqueuses ont été introduites au sein de plusieurs législatures du Sud et qu'elles y ont été favorablement accueillies. Il faut donc s'attendre de nouvelles opérations militaires et à d'autres combats.

On écrit de Vienne, 1^{er} février :

On raconte dans les cercles diplomatiques que lord Russell aurait véritablement proposé au cabinet de Paris d'adresser une note commune aux puissances allemandes afin de recommander la séparation du nord du Sleswig dans les Duchés. Le gouvernement impérial aurait décliné la proposition anglaise en déclarant qu'il n'envisageait pas le principe des nationalités au même point de vue que le comte Russell. Le cabinet des Tuileries aurait dit en outre que la France ne croyait pas qu'il fut possible de résoudre équitablement la question des Duchés autrement que par l'application du suffrage universel. En terminant M. Drouyn de Lhuys aurait déclaré qu'il ne croyait pas qu'il fut opportun de revenir sur cette question, la proposition faite à ce sujet, au sein de la conférence de Londres ayant été repoussée.

La Prusse se sépare de plus en plus des Etats secondaires et l'Autriche s'en rapproche. C'est ce mouvement en sens contraire qu'il est intéressant d'observer et qui se traduit dans la presse allemande.

M. le comte de Mensdorff-Pouilly paraît résolu à empêcher toute annexion directe ou indirecte des duchés à la Prusse.

Aussi longtemps, dit l'*Europe*, qu'il a été possible de reculer, l'Autriche a reculé mais le jour devait venir, et il est venu, où il n'a plus été permis aux deux politiques de s'éviter et où, par conséquent, elles

doivent se combattre. C'est là la nouvelle phase où vient d'entrer la question des duchés. Elle ne se pose plus, comme elle l'a fait jusqu'à présent, sur le terrain des nationalités et des intérêts germaniques, mais bien sur celui de l'antagonisme des deux grandes puissances qui se disputent la prépondérance en Allemagne. Un fait qui tend à confirmer ces observations, c'est que les commissaires de Prusse et d'Autriche chargés d'administrer les duchés ne s'entendent pas plus entre eux que les gouvernements qu'ils représentent. On assure même que M. de Habberherber aurait écrit à Vienne pour demander son rappel.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE

ET DE SES SUCCURSALES

Le 2 février 1866, au matin.

ACTIF.

Argent monnayé et lingots, à Paris et dans les succursales.	318.454.492 93
Effets échus hier, à recevoir ce jour.	2.936.519 84
Portefeuille de Paris, dont 74,958,298 fr. 59 c. provenant des succursales.	322.560.428 27
Portefeuille des succursales, effets sur place.	378.814.262
Avances sur lingots et monnaies.	13.806.031 55
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales.	4.205.610
Avances sur effets publics français.	14.925.600
Avances sur effets publics français, dans les succursales.	9.222.500
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	28.027.300
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales.	17.928.050
Avances sur obligations du Crédit foncier.	523.400
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales.	355.850
Avances à l'Etat (convention du 12 juin 1857).	60.000.000
Rentes de la réserve.	12.980.750 14
Rentes (fonds disponibles).	36.696.737 91
Rentes immobilisées (loi du 6 juin 1857).	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales.	8.403.546

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 5 FEVRIER 1866.

— N° 13 —

RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY.

CHAPITRE IX.

(Suite)

— Je regrette ces dissentiments, M^{me} la duchesse. Mais ma conscience ne m'adresse aucun reproche. Jugez vous-même si ma cause n'est pas aussi sacrée que la vôtre. Le duc et moi nous nous aimons. Nous séparer maintenant serait nous rendre malheureux pour toute notre vie. Sa cousine, au contraire, est une étrangère pour lui. Elle ne le connaît pas non plus ; elle ne peut donc souffrir de son indifférence.

Reproduction interdite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 3 février.

— Erreur, profonde erreur, mon enfant ! s'écria Mme d'Armentières en secouant la tête avec une tristesse navrante. Blanche n'a jamais oublié son cousin. Le considérant comme son fiancé, elle a nourri dans le secret de son cœur des rêves et des sentiments qu'elle croyait légitimes. Le refus de mon fils lui a porté un coup dont j'ai bien peur qu'elle ne se remette jamais.

Le premier mouvement de Clotilde, à cette nouvelle, fut une joie triomphante comme celle qu'elle avait éprouvée un jour en trouvant dans M^{lle} de Vignolle une frêle enfant incapable, lui semblait-il, de lui disputer jamais le prix de la beauté. Mais aussitôt elle se repentit de ce mauvais sentiment, et, levant les yeux sur la duchesse, dont le visage exprimait une véritable douleur, elle demeura toute consternée et toute confuse.

— Pensez-vous que sans cela je serais ici ? poursuivit Mme d'Armentières. Jrais-je, pour de simples motifs de convenance, et même pour l'honneur de notre blason, contrairement ma fierté à une pareille démarche, si le cœur ne m'y poussait !

— Est-ce donc elle qui vous a priée... ?

— Blanche ? Je n'oserais pas même lui dire que je suis venue. La pauvre petite n'a jamais proféré une plainte, elle n'avoue son amour ni à moi ni à personne. Ah ! si Raymond pouvait soupçonner quels trésors d'innocence, de courage et de bonté renferme le cœur de cette enfant...

— Il changerait de sentiments peut-être ? interrompit Clotilde. Mais s'il ne les connaît pas, ces trésors, est-ce à moi, madame, qu'il faut s'en prendre ? Lui ai-

je interdit de voir et d'étudier sa cousine ? — Vous ne l'y avez pas engagé non plus.

— Pourquoi l'aurais-je fait ? Que devais-je à M^{lle} de Vignolle, pour lui sacrifier mon amour ?

— Rien à elle, je le sais, mais la justice, la délicatesse, la prudence même...

— Eh ! mon Dieu, Mme la duchesse, s'écria Clotilde poussée à bout, votre fils est libre encore de revenir sur sa résolution. Je ne le retiens pas ; qu'il vole vers ce cœur si bon et si pur, qu'il le rende heureux et qu'il m'abandonne s'il en est capable ; je n'irai pas le disputer à celle qu'il aura jugée plus digne que moi de son nom et de sa main. Je ne sais pas, moi, m'abaisser ainsi.

A ces mots, dont l'intention mordante ne pouvait lui échapper, la duchesse se leva, pâle de colère. Clotilde s'était levée aussi et, se dirigeant vers la porte du cabinet où elle avait laissé Raymond :

« Le duc n'est pas loin, madame, reprit-elle. Il vous dira lui-même... »

Elle n'acheva pas : Raymond parut tout à coup, lui offrit la main et la reconduisit auprès de la duchesse qui, tout agitée, avait gagné une fenêtre à l'autre extrémité du salon. Il paraissait se contenir à grand-peine ; cependant il dit à voix basse :

« De grâce, souvenez-vous que c'est ma mère ! »

Son air suppliant, grave, ému impressionna Clotilde, et, par un de ces revirements subits propres à ces natures passionnées, elle se sentit prête à ne plus

voir dans Mme d'Armentières que la mère de Raymond et à humilier, s'il le fallait, son orgueil devant elle.

« Ma mère, dit le duc avec une respectueuse fermeté, avez-vous bien pu croire que je reprendrais ma parole, lors même que Clotilde consentirait à me la rendre ? Non, vous me connaissez trop bien pour vous être attendue à tant de légèreté de ma part.

— C'est vrai, je n'aurais dû attendre de toi que de l'obstination. » répondit la duchesse avec douleur, mais sans colère ; car la seule vue de son fils avait changé en attendrissement et en profonde mélancolie l'irritation qui grondait dans son cœur. « Ah ! Raymond, ne devions-nous être réunis que pour nous trouver en mésintelligence ?

— Je n'en souffre pas moins que vous, ma bonne mère, reprit-il d'un ton soumis. Sans votre pardon, je ne serai jamais complètement heureux. Pardonnez-nous donc, puisque votre courroux ne peut plus servir qu'à empoisonner notre vie à tous les trois, et que rien au monde ne me séparera de Clotilde. Consentez à faire plus ample connaissance avec elle ; vous comprendrez alors qu'elle m'ait charmée ; elle vous charmera vous-même, vous l'aimerez. Pourvu que j'ai l'assentiment de ma mère, que m'importe l'opinion du reste des hommes ! »

Ebranlée, à demi vaincue, la duchesse pleurait et abandonnait une de ses mains à Raymond. Alors Clotilde se jeta à ses genoux et s'écria :

« O madame, écoutez-le, ayez pitié de nous, dites que vous nous pardonnez ! »

Mais ce moyen suprême manqua son effet. Les larmes de Mme d'Armentières tarirent brusquement, elle se rejeta en arrière et repoussa Clotilde avec un regard de mépris.

« Trêve de cette comédie, dit-elle d'un ton froid, presque dur. Relevez-vous, mademoiselle, et toi, Raymond, choisissez entre nous deux. »

Sans proférer une parole, le duc se pencha vers Clotilde, lui entoura la taille de ses deux bras, et la serra, défaillante, contre son cœur.

« Ainsi c'est décidé ? reprit la duchesse, frémissante d'indignation : tu renies ta famille et ton passé pour M^{lle} Erdeville ?

— Ma mère, repéta-t-il d'un ton grave. elle est ma fiancée, respectez-la.

— Que je la respecte ? s'écria Mme d'Armentières avec un rire sarcastique. Qu'entends-tu par là ? Faut-il que je courbe le front devant sa richesse ? ou devant sa beauté qui fait notre malheur et qui fera un jour le tien ? Je ne vois pas, sans cela, en quoi je lui ai manqué ; à moins qu'elle ne considère comme une injure le nom de son père !

— C'en est trop, madame, dit Clotilde, se redressant avec une fierté superbe, l'œil étincelant de courroux. Notre nom est sans tache ; mon père a acquis honorablement sa fortune. N'oubliez pas que vous êtes ici dans sa maison.

— Sa maison ! répéta la duchesse. Dites donc son palais.

Et elle promenait autour d'elle un regard d'admiration ironique. — « Qu'il doit être heureux, ce bon M. Erdeville,